



Assemblée générale des parents de l'école Saint-Pierre Mercredi 18 septembre 2024 à 18 h 45

1. Ouverture de l'assemblée;

Mot de bienvenue de la direction et de la présidente sortante Mme Cynthia Desjardins.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;

Il est proposé par M. Frédéric Brazeau que Mme Cynthia Desjardins agisse présidente de l'assemblée à titre de présidente sortante et que Mme Audrey Moreau, à titre de directrice adjointe, soit la secrétaire de l'assemblée.

Adopté
AGP-STP-2425-01

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Ariane Pepin D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
AGP-STP-2425-02

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de septembre 2023;

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, présente sommairement le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mercredi 13 septembre 2023, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. Les membres qui ont assistés à l'assemblée annuelle précédente peuvent proposer des modifications au procès-verbal au président de l'assemblée, mais ces modifications ne doivent pas changer la substance des décisions prises ni y ajouter des éléments nouveaux, sauf, s'il y a une erreur ou une omission manifeste dans le procès-verbal déposé.

Il est proposé par M. Olivier Provost-Marchand D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 septembre 2023, tel que rédigé_.

Adopté
AGP-STP-2425-02

5. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024;

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, fait une présentation sommairement du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. Le rapport annuel est joint en annexe à ce procès-verbal à titre de pièce AGP2023-1

6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement;

La présidente sortante, Mme Cynthia Desjardins, présente les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement. La direction, Mme Pascale Danis, apporte des précisions.

7. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement;

• Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour agir à titre de président d'élection et un autre à titre de scrutateur.

ATTENDU QUE madame Cynthia Desjardins se porte volontaire pour agir à titre de président(e) d'élection;

ATTENDU QUE Mme Ariane Pepin propose que madame Pascale Danis agisse à titre de scrutatrice;

ATTENDU QU'aucune autre personne ne s'est portée volontaire;



Procès-verbal

Mme Cynthia Desjardins est nommée à titre de présidente d'élection et Mme Pascale Danis est nommée à titre de scrutatrice.

B) Détermination du nombre de postes en élection

Le président d'élection, Mme Cynthia Desjardins mentionne le nombre de postes en élections soit 3 postes de 2 ans et 5 postes de substituts d'un an.

C) Mise en candidature

Le président d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou d'il y a des propositions de candidatures.

➤ Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :

- M. Olivier Provost-Marchand
- M. Frédérick Brazeau
- Mme Johanne Goulet
- Mme Karine Blanchard-Gagné
- M. Jean-Philippe Audet
- Mme Arianne Pepin

D) Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats)

Le président d'élection dévoile les résultats du vote.

ATTENDU QUE M. Provost-Marchand, M. Brazeau, Mme Goulet, Mme Blanchard-Gagné, M. Audet et Mme Pepin ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE 3 postes étaient disponibles;

ATTENDU QUE le résultat du vote

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre.

- M. Olivier Provost-Marchand
- Mme Ariane Pepin
- Mme Karine Blanchard-G

Adopté

AGP-STP-2425-03

7. Élection des substituts

A) Mise en candidature

Le président explique à l'assemblée le rôle d'un substitut au conseil d'établissement. Le substitut est nommé afin de siéger et voter à la place d'un membre absent lors d'une ou plusieurs séances du conseil d'établissement. Il demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

➤ Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :

- M. Frédérick Brazeau
- Mme Johanne Goulet
- M. Jean-Philippe Audet

B) Élection des substituts (résultats)

Le président d'élection confirme les membres substituts par acclamation.

ATTENDU QUE M. Brazeau, M. Albert et Mme Goulet ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de substitut au conseil d'établissement.

ATTENDU QUE 5 postes étaient disponibles;



Procès-verbal

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de membres substitués au conseil d'établissement, dans l'ordre suivant :

- M. Jean-Philippe Albert
- M. Frédéric Brazeau
- Mme Johanne Goulet

Adopté
AGP-STP-2425-04

8. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents au Centre de services scolaire

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, présente les rôles et fonctions des membres du comité de parents du Centre de services scolaire (CSS). La présidente explique notamment que le représentant au comité de parents permet d'offrir une voix aux parents de l'école à l'échelle du Centre de services scolaire, car le comité de parents est consulté à propos de divers sujets d'intérêt touchant l'ensemble des écoles du CSS. Par ailleurs, les cinq (5) membres parents qui siègeront au Conseil d'administration du CSS seront désignés par et parmi les membres du comité de parents.

Mme Pascale Danis, directrice de l'établissement et M. Olivier Provost-Marchand apportent des précisions.

9. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire.

- Mise en candidature

La présidente d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

M. Olivier Provost-Marchand se porte volontaire;

Mme Karine Blanchard-Gagné se porte volontaire pour être substitut.

10. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire (résultat).

ATTENDU QUE M. Olivier Provost-Marchand a déposé sa candidature afin d'agir à titre de représentant au comité de parents;

ATTENDU QUE Mme Karine Blanchard-Gagné a déposé sa candidature afin d'agir à titre de substitut au comité de parents;

ATTENDU QU'UN poste était disponible pour chacun des rôles;

M. Olivier Provost-Marchand est déclaré élu à titre de représentant au comité de parents pour notre école et Mme Karine Blanchard-Gagné est déclarée substitut du représentant au comité de parents.

Adopté
AGP-STP-2425-05

11. Organisme de participation des parents (OPP)

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, informe les membres qu'aucun OPP n'avait été formé en 2023-2024. Mme Pascale Danis, la directrice, donne des précisions sur ce les rôles et mandats du comité de parents.

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, questionne l'assemblée s'il y a des volontaires à siéger sur le comité de parents avant d'entamer toutes les procédures de composition.

Il n'y a aucun volontaire. Il n'y aura donc pas d'organisme de participation des parents pour l'année scolaire 2024-2025.

Adopté
AGP-STP-2425-10



Procès-verbal

12. Période de questions

Aucune question

13. Levée de l'assemblée générale

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par M. Olivier Provost-Marchand DE LEVER l'assemblée générale à 19 h 24.

Adopté
AGP-STP-2425-11

La présidente
Cynthia Desjardins

La directrice
Pascale Danis